

Communications du CC AFLS

Le CC s'est réuni dans les bureaux du secrétariat central de l'AFLS pour une séance ordinaire le 7 juillet 2017. Le CC communique de la manière suivante des sujets traités :

- Lors de la Fête cantonale thurgovienne de lutte suisse du 30 avril 2017 à Zihlschlacht, la quote-part pour l'attribution des couronnes a été dépassée (total de 18.59% des couronnes attribuées). De ce fait, le règlement technique de l'AFLS (article 16), tout comme les Statuts de l'AFLS (article 45.1) n'ont pas été respectés. Le CC a décidé, après avoir évalué les faits, de prononcer à l'encontre de l'Association cantonale thurgovienne de lutte suisse, en tant qu'Association responsable, une amende d'un montant de Fr. 3'000.-. La facture de Fr. 3'000.- a été établie le 8 juin et payé par l'Association thurgovienne de lutte suisse le 5 juillet 2017.
- La commission de gestion de la CS AFLS a décidé, par une résolution circulaire, au moyen d'échanges, de transférer le travail opératif des activités liées à l'assurance au secrétariat de l'AFLS au 1^{er} janvier 2018. Ceci après avoir pris connaissance de la décision de Karl Oberholzer de se retirer de son mandat de caissier de la CS AFLS pour l'AD AFLS 2018.
- Les préparatifs pour la fête de lutte de l'Unspunnen avancent à grand pas. Ainsi les billets seront envoyés aux clubs de lutte dès le 14 juillet 2017.

Les durées pour les passes ont été fixées de la manière suivante :

- Passes 1 – 4 : 7 minutes
 - Passes 5 – 6 : 8 minutes
 - Passe finale : 16 minutes
- Le cahier des charges pour l'organisation de la Journée Fédérale des lutteurs Espoirs 2021, qui se déroulera le 29 août à Schwarzenburg, a été approuvé.
 - Le cahier des charges pour l'organisation de la FFLS 2022 dans le rayon de l'Association de la Nord-ouest, qui se déroulera les 27 et 28 août, a également été approuvé et peut ainsi être délivré.
 - Pour finir, le règlement pour "L'archivage au sein de l'Association fédérale de lutte suisse", rédigé par le membre honoraire fédérale Otto Seeholzer, a également été approuvé.

Rolf Gasser, Secrétaire générale et rédacteur AFLS